

Burundi, Une Réalité Utile, Naturelle, Durable et Innovante AISBL

B.U.R.U.N.D.I. (n° entreprise 0831.164.690)

Rue Lodewijk Van Boeckel, 13/6

B-1140 EVERE (Bruxelles)

Tél. : +32(0)494.32.97.01

Fax: +32(0)70.42.20.19

E-mail : burundi.aisbl@burundi-aisbl.org

Notre site : www.burundi-aisbl.org

Argenta: IBAN: BE78 9730 0336 1486 **BIC:** ARSP BE 22



RAPPORT ANNUEL – 2011

Burundi, Une Réalité Utile, Naturelle, Durable et Innovante AISBL

B.U.R.U.N.D.I. (n° entreprise 0831.164.690)

Rue Lodewijk Van Boeckel, 13/6

B-1140 EVERE (Bruxelles)

Tél. : +32(0)494.32.97.01

Fax: +32(0)70.42.20.19

E-mail : burundi.aisbl@burundi-aisbl.org

Notre site : www.burundi-aisbl.org

Argenta: IBAN: BE78 9730 0336 1486 BIC: ARSP BE 22



Table des matières

1. <u>Réunions des différents organes de l'AISBL</u>	4
a. Bureau	4
b. Organe Général de Direction	4
c. Organe d'Administration	4
2. <u>Bureau permanent au Burundi</u>	5
a. Agrément de l'ONG	5
b. Agrément du représentant légal	5
3. <u>Événements culturels</u>	5
a. FIFA à Mons	5
4. <u>Conférences</u>	6
a. Journée du Burkina-Faso	6
5. <u>Activités</u>	6
a. Collecte de livres	6
i. ASBL des « Livres pour l'Afrique »	6
ii. Don de livre (Espagne)	6
b. Alem-Trophy de Bertrix	7
6. <u>Partenariats</u>	7
a. ADEM-KAZOZA	7
b. CEVOSOVER	7
c. DUFASHANYE	7
d. MEDECINS DU DESERT	8
e. INEZA	8
f. ABUSAFE	8
7. <u>Accords de coopération</u>	8
a. Commune de Habay (Province du Luxembourg)	8

Burundi, Une Réalité Utile, Naturelle, Durable et Innovante AISBL

B.U.R.U.N.D.I. (n° entreprise 0831.164.690)

Rue Lodewijk Van Boeckel, 13/6

B-1140 EVERE (Bruxelles)

Tél. : +32(0)494.32.97.01

Fax: +32(0)70.42.20.19

E-mail : burundi.aisbl@burundi-aisbl.org

Notre site : www.burundi-aisbl.org

Argenta: IBAN: BE78 9730 0336 1486 **BIC:** ARSP BE 22



8. <u>Participation à projets</u>	8
a. Malagarazi	8
b. Crête Congo-Nil	10
c. Projets sur la colline de Mwendo	12
i. Ecole fondamentale	12
ii. Centre médical	14
d. Kirekura	15
e. Activités génératrices de revenus	17
f. Fistule 2012	20
9. <u>Dossiers de financements</u>	23
a. Projet Malagarazi	23
b. Mission fistules 2012	23
10. <u>Financements</u>	24
a. Abbaye Notre-Dame d'Orval	24
b. Commune d'Uccle	24
11. <u>Rendez-vous politiques</u>	24
a. Commune de Woluwé Saint-Pierre	24
b. La députée Karine Lalieux	25
12. <u>Mission de terrain</u>	25
a. Mission de reconnaissance pour la mission fistules	25
13. <u>Divers</u>	26
a. Nom de domaine site Internet	26
b. Vente de café	26
c. Rencontre à Ath	26
14. <u>Annexes</u>	27
a. Illustrations diverses	27

Burundi, Une Réalité Utile, Naturelle, Durable et Innovante AISBL

B.U.R.U.N.D.I. (n° entreprise 0831.164.690)
Rue Lodewijk Van Boeckel, 13/6
B-1140 EVERE (Bruxelles)

Tél. : +32(0)494.32.97.01

Fax: +32(0)70.42.20.19

E-mail : burundi.aisbl@burundi-aisbl.org

Notre site : www.burundi-aisbl.org

Argenta: IBAN: BE78 9730 0336 1486 **BIC:** ARSP BE 22



1. Réunions des différents organes de l'AISBL

a. Bureau

Une partie des membres du Bureau s'est réunie le dimanche 12 juin afin de faire le point et de planifier les tâches prioritaires à effectuer pour le bon fonctionnement de l'association sur le terrain.

Le PV détaillé de la réunion du Bureau est disponible au siège de l'association et est consultable sur simple demande.

b. Organe Général de Direction

Réunion de l'OGD le samedi 21 mai : les divers points de l'ordre du jour sont passés en revue.

Notre Vice-président profite de cette réunion pour venir avec un nouveau membre, venu spécialement du Burundi pour participer à notre réunion. Monsieur MIZERO Célestin, lui-même responsable d'une ASBL burundaise, et nouvellement membre de notre association, est venu se présenter et exposer les 2-3 projets qu'il a mis sur pied avec son association villageoise. Nous l'écoutons avec le plus grand intérêt exposer ses présentations power point.

L'assemblée présente au siège de l'AISBL procède à quelques modifications des statuts ainsi qu'à la nomination de leur nouveau membre burundais, Monsieur MIZERO Célestin, au poste de Coordinateur national. Les administrateurs en place sont déchargés de leurs fonctions et il est procédé à la nomination des nouveaux administrateurs.

Le PV détaillé de la réunion de cet OGD est disponible au siège de l'association et est consultable sur simple demande.

c. Organe d'Administration

Nous avons profité de la venue de notre Coordinateur national à Bruxelles pour fixer une petite réunion de l'Organe d'Administration. Cette dernière a eu lieu le lundi 29 août. Six des neuf administrateurs étaient présents, les trois manquants étant excusés car présents sur le terrain au Burundi.

Le Coordinateur national fait un bref rapport sur la situation de notre dossier d'agrément. Nous profitons aussi de la présence des administrateurs pour leur exposer la mission « Fistules2012 » et la mission de reconnaissance qui a lieu au moment même de la tenue de cette réunion.

Le Président annonce que l'AISBL tiendra un petit stand lors de l'ALEM-TROPHY qui se déroulera à Bertix le 4 septembre.

Bref topo sur la collecte des livres.

Burundi, Une Réalité Utile, Naturelle, Durable et Innovante AISBL

B.U.R.U.N.D.I. (n° entreprise 0831.164.690)

Rue Lodewijk Van Boeckel, 13/6

B-1140 EVERE (Bruxelles)

Tél. : +32(0)494.32.97.01

Fax: +32(0)70.42.20.19

E-mail : burundi.aisbl@burundi-aisbl.org

Notre site : www.burundi-aisbl.org

Argenta: IBAN: BE78 9730 0336 1486 **BIC:** ARSP BE 22



Le PV détaillé de la réunion de cet OA est disponible au siège de l'association et est consultable sur simple demande.

2. Bureau permanent au Burundi

a. Agrément de l'ONG

Notre Coordinateur national nous a expliqué qu'avant toute action menée sur le terrain, notre association doit être reconnue au Burundi. Notre bureau permanent à Bujumbura doit donc être reconnu comme une ONG de droit belge sur le territoire burundais. Pour se faire, un dossier type doit être monté et déposé dans divers Ministères pour approbation. Monsieur MIZERO se chargera de monter le dossier, nous lui fournirons tous les documents nécessaires, et il le transmettra aux personnes compétentes.

Si tout se passe comme prévu, nous devrions obtenir notre agrément dans la seconde moitié du mois d'août.

b. Agrément du représentant légal

Parallèlement à l'agrément de notre bureau, nous devons aussi faire reconnaître notre représentant légal au Burundi. Monsieur MIZERO Célestin se propose de l'être, ce que nous acceptons. Là aussi, il nous faut constituer un dossier regroupant plusieurs documents types et le faire suivre dans divers Ministères pour accord.

Tout comme pour l'agrément du bureau, celui du représentant légal devrait nous être accordé après la mi-août.

3. Evénements culturels

a. FIFA à Mons

Le 20 février, dans le cadre du FIFA, Festival International du Film d'Amour, une délégation de l'AISBL s'est rendue à Mons pour assister à la projection du film « [Histoire du Burundi](#) » de Léonce NGABO, suivi d'une conférence-débat avec la participation du réalisateur sur le thème : « Connaître le passé pour comprendre le présent ».

En utilisant de nombreux documents d'archives, le réalisateur, Léonce NGABO, retrace l'histoire du Burundi, de l'arrivée des premiers explorateurs européens à l'indépendance du pays (1962). En 1867, l'explorateur écossais David Livingston arrive sur les rives du lac Tanganyika, une véritable *terra incognita*.

Depuis des centaines d'années, ce petit royaume de l'Afrique des Grands-Lacs a été dirigé par plusieurs dynasties de rois (mwani) dont le pouvoir repose sur une société très structurée et

Burundi, Une Réalité Utile, Naturelle, Durable et Innovante AISBL

B.U.R.U.N.D.I. (n° entreprise 0831.164.690)
Rue Lodewijk Van Boeckel, 13/6
B-1140 EVERE (Bruxelles)

Tél. : +32(0)494.32.97.01
Fax: +32(0)70.42.20.19
E-mail : burundi.aisbl@burundi-aisbl.org
Notre site : www.burundi-aisbl.org

Argenta: **IBAN:** BE78 9730 0336 1486 **BIC:** ARSP BE 22



hiérarchisée. L'arrivée des Allemands en 1897, puis des Belges en 1916 va provoquer des mutations politiques, sociales et économiques qui vont briser un équilibre séculaire.

Film et débat très intéressants. Très bonne soirée qui méritait le déplacement.

4. Conférences

a. Journée du Burkina-Faso

Le mercredi 15 juin, nos Président et Vice-président assistent à la journée du Burkina-Faso, conférence organisée conjointement par l'ambassade du Burkina-Faso, la Maison Afrique-Caraïbe-Pacifique, la WBI – Wallonie Bruxelles International – et diverses associations caritatives œuvrant en faveur de ce pays d'Afrique de l'Ouest.

La matinée est consacrée à la présentation de diverses ASBL actives sur place. Témoignages et expériences diverses sont au cœur de la discussion. Plusieurs responsables prennent la parole (l'Ambassadeur, les représentants du peuple burkinabais, des membres d'associations locales et belges).

Au cours du lunch, nos représentants ont la possibilité de discuter avec le Président d'une ASBL liégeoise - les Médecins du désert – qui est active dans les soins de santé au Burkina-Faso et au Congo. Ils échangent leurs cartes afin de reprendre contact par la suite.

5. Activités

a. Collecte de livres

i. ASBL des « Livres pour l'Afrique »

Le dimanche 17 avril, visite de Benoît SACRE et Jean VAN ONACKER à Braives chez Perpétue UWIMANA et son mari, Yves PIERRE. Perpétue est la Présidente de l'ASBL « Des Livres pour l'Afrique ». Ils ont eu l'occasion de parler du Burundi et de visiter la petite salle mise à leur disposition par la commune de Ciptet (10 rue de la Havée, B-4260 Ciptet, petit village proche de Hannut) où ils trient et stockent les caisses de livres en attendant de pouvoir les envoyer en Afrique. Perpétue est burundaise mais son ASBL s'occupe de la collecte et de l'acheminement de livres dans tous les pays d'Afrique.

ii. Don de livres (Espagne)

Nous avons été mis en contact - par l'intermédiaire de notre Secrétaire – avec Monsieur Martin MORALES, habitant à Vilafranca, bibliothécaire et travaillant actuellement à la bibliothèque de Vilafranca del Penedès (Barcelone, Espagne). Il nous a contactés pour nous demander si nous ne serions pas intéressés par plusieurs livres en français. Olivier

Burundi, Une Réalité Utile, Naturelle, Durable et Innovante AISBL

B.U.R.U.N.D.I. (n° entreprise 0831.164.690)
Rue Lodewijk Van Boeckel, 13/6
B-1140 EVERE (Bruxelles)

Tél. : +32(0)494.32.97.01
Fax: +32(0)70.42.20.19
E-mail : burundi.aisbl@burundi-aisbl.org
Notre site : www.burundi-aisbl.org

Argenta: IBAN: BE78 9730 0336 1486 **BIC:** ARSP BE 22



BARTHELEMY lui a répondu par l'affirmative et nous avons dès lors réceptionné plusieurs dizaines de livres venus d'Espagne. L'AISBL a payé les frais d'expédition de l'Espagne à Marbehan, frais s'élevant à 158,76 €.

b. Alem-Trophy de Bertrix

Dimanche 4 septembre, tenue d'un stand à l'Alem-Trophy de Bertrix. Nous y avons fait une dégustation de café et vendu quelques paquets en vue d'obtenir quelques fonds propres. Parallèlement à cela, Olivier BARTHELEMY et Jean VAN ONACKER ont pu projeter une sélection de photos et expliquer aux personnes intéressées quelques faits qu'ils ont connus au Burundi.

6. Partenariats

Diverses demandes nous ont été adressées. Elles furent analysées et firent l'objet d'une approbation lors de l'Organe Général de Direction du 21 mai, de l'Organe Général de Direction Extraordinaire du 1^{er} octobre et de l'Organe d'Administration du 29 août.

a. ADEM-KAZOZA

Nous sommes partenaire de "**l'Association de Développement de Mwendo - ADEM KAZOZA**". Cette ASBL burundaise (OM N°540/154 du 16-02-2011) a pour objectif le développement des activités de la colline Mwendo, dans la commune de Muhanga située dans la province de Kayanza. La mission de cette association étant extrêmement proche de la nôtre, nous avons énormément de points communs à valoriser et à concrétiser ensemble.

b. CEVOSOVER

Nous soutenons également l'ASBL burundaise "**CEVOSOVER - Cercle des Volontaires pour le Soutien des Orphelins du VIH/Sida et Enfants de la Rue**" - **URUNAMI RW'ABAHUZAMPUHWE** (OM N°530/1229 du 27-12-2006). Cette dernière s'occupe de l'alphabétisation et de la formation des orphelins et des enfants des rues afin qu'ils puissent s'insérer plus facilement dans la société. Parallèlement à cela, cette association s'occupe de prendre en charge ou de trouver des familles d'accueil pour des orphelins du SIDA, elle contribue à l'amélioration du niveau de vie de ces familles, elle crée des centres d'écoute, elle défend les biens et les intérêts des orphelins et leur apporte une assistance juridique si nécessaire.

c. DUFASHANYE

DUFASHANYE, association sans but lucratif, œuvre au Burundi depuis l'an 2006 dans divers domaines tel le domaine médical, l'agriculture mais aussi dans celui de la construction de structures sanitaires. L'association a été reconnue et autorisée d'exercer depuis l'an 2008 par ordonnance Ministérielle « **OM N° 530/247 du 20 Novembre 2008** » du Ministère de l'Intérieur.

Burundi, Une Réalité Utile, Naturelle, Durable et Innovante AISBL

B.U.R.U.N.D.I. (n° entreprise 0831.164.690)

Rue Lodewijk Van Boeckel, 13/6

B-1140 EVERE (Bruxelles)

Tél. : +32(0)494.32.97.01

Fax: +32(0)70.42.20.19

E-mail : burundi.aisbl@burundi-aisbl.org

Notre site : www.burundi-aisbl.org

Argenta: IBAN: BE78 9730 0336 1486 **BIC:** ARSP BE 22



d. MEDECINS DU DESERT

Nous avons mis au point une convention de partenariat entre B.U.R.U.N.D.I. AISBL et [Médecins du désert](#) ASBL. Cette association est active dans les soins de santé et plus précisément en ophtalmologie (opération de la cataracte) et en gynécologie - urologie (opération des fistules vésico-vaginales et/ou vésico-rectales). En février 2012, nous allons mener ensemble une mission humanitaire visant à opérer des femmes indigentes souffrant de fistules vésico-vaginales.

Août : Rendez-vous avec le Président des MDD (août) et mise en place d'un partenariat et préparation d'une mission de reconnaissance pour opérer des femmes souffrant de fistules.

e. INEZA

INEZA ASBL (mot en Kirundi signifiant "Faire le bien") est active dans l'aide et le soutien aux personnes ayant été opérées ou ayant fait l'objet de soins lourds. Cette association est composée d'infirmières. Elle se charge d'apporter un soutien matériel (nourriture, encadrement) et moral aux patients.

f. ABUSAFE

ABUSAFE ASBL est quant à elle également active dans le domaine des soins de santé. Elle regroupe des sages-femmes d'Etat. Son objectif global est de contribuer à la réduction du taux de mortalité maternelle qui est élevé au Burundi. Pour y arriver, les sages-femmes doivent intervenir dans les services de santé liés à la reproduction (maternité des hôpitaux, centres de santé) mais également dans des programmes de prévention et visant à augmenter le renforcement des capacités/recyclages du personnel soignant.

7. Accords de coopération

a. Commune de Habay (Province de Luxembourg)

Grâce à notre Secrétaire, Olivier BARTHELEMY, qui est également responsable de la bibliothèque publique de la commune d'Habay, nous avons eu un accord de coopération entre notre association et la bibliothèque publique de la commune d'Habay. Cette accord concerne des dons de livres élagués ou en multiples exemplaires. Grâce à cela, nous avons déjà pu collecter plusieurs milliers d'ouvrages en tout genre que notre Secrétaire se charge de trier et d'inventorier avant de les mettre en caisses.

8. Participation à projets

a. Malagarazi

Projet BNA1 : contribution pour l'amélioration de l'écosystème aquatique de la rivière Malagarazi et la santé des populations riveraines

Burundi, Une Réalité Utile, Naturelle, Durable et Innovante AISBL

B.U.R.U.N.D.I. (n° entreprise 0831.164.690)
Rue Lodewijk Van Boeckel, 13/6
B-1140 EVERE (Bruxelles)

Tél. : +32(0)494.32.97.01
Fax: +32(0)70.42.20.19
E-mail : burundi.aisbl@burundi-aisbl.org
Notre site : www.burundi-aisbl.org

Argenta: IBAN: BE78 9730 0336 1486 BIC: ARSP BE 22



Contexte

Le présent projet vise à conserver la diversité biologique aquatique et semi-aquatique des marais de la rivière Malagarazi et à améliorer la qualité de l'eau consommée par les populations riveraines de cet écosystème. En effet, les marais de la Malagarazi constituent un site privilégié des oiseaux migrateurs, des oiseaux d'eau douce, de plusieurs espèces de poissons endémiques, des espèces situées sur la liste rouge de l'IUCN comme les crocodiles (*Crocodilus niloticus*), les hippopotames, l'antilope *Tragelaphus spekei* etc... En bref, c'est un site pouvant avoir une importance internationale. C'est également un site ayant un très grand intérêt touristique.

Cependant, en plein milieu des marais de la Malagarazi, est installée une usine de production de sucre: la SOSUMO. Cette usine participe au dessèchement des marais et elle déverse ses déchets directement dans la rivière Malagarazi sans aucun traitement préalable. La SOSUMO constitue une grave source de pollution de l'eau de ces marais depuis le Burundi jusque dans le lac Tanganyika. On peut citer, entre autres produits utilisés par la SOSUMO, l'acétate de plomb. Il faut signaler que cette rivière constitue la frontière entre le Burundi et la Tanzanie et traverse le site Ramsar de la Malagarazi-Muyovozi, en Tanzanie, avant de se déverser dans le lac Tanganyika. Des catastrophes naturelles (la mort en masse des poissons) résultant de cette pollution ont été à plusieurs reprises signalées par la population riveraine située en aval de cette usine. Ces mêmes populations boivent cette eau et l'utilisent dans toutes les activités ménagères. Des études menées par Burundi Nature Action ont prouvé que les eaux de la Malagarazi étaient polluées par l'usine SOSUMO. Il s'agit d'une pollution bactériologique, source des maladies comme la dysenterie bacillaire et la fièvre typhoïde et d'une pollution chimique mettant en jeu les nitrites, sulfites, métaux lourds comme le chrome et le plomb utilisés par cette même usine au niveau national. La santé des populations en aval se retrouve ainsi menacée et, partant, tout développement se retrouve entravé dans cette région qui est la plus pauvre du pays.

En amont de l'usine par contre, le problème est lié aux phénomènes d'inondations. Les populations de cette partie creusent des trous le long de la rivière pour avoir de l'eau en suivant les variations de retrait et de crue des eaux de la Malagarazi. Dans ces trous, ces populations recueillent l'eau qu'ils boivent, mais ces mêmes trous constituent les gîtes larvaires de moustiques vecteurs du paludisme et au moment des crues, sources de plusieurs maladies bactériennes. C'est pour ces raisons que nous jugeons qu'il est urgent d'intervenir pour pallier cette situation alarmante.

Activités proposées

- Installer une station d'épuration des eaux usées de la société sucrière du Mosso (SOSUMO);
- Aménager des puits d'approvisionnement en eau le long de cette rivière;
- Sensibiliser la population sur les moyens de prévention des maladies épidémiques comme la malaria, la dysenterie bacillaire, la fièvre typhoïde etc... et fournir certains

Burundi, Une Réalité Utile, Naturelle, Durable et Innovante AISBL

B.U.R.U.N.D.I. (n° entreprise 0831.164.690)

Rue Lodewijk Van Boeckel, 13/6

B-1140 EVERE (Bruxelles)

Tél. : +32(0)494.32.97.01

Fax: +32(0)70.42.20.19

E-mail : burundi.aisbl@burundi-aisbl.org

Notre site : www.burundi-aisbl.org

Argenta: IBAN: BE78 9730 0336 1486 **BIC:** ARSP BE 22



matériaux de lutte contre ces maladies telles des moustiquaires imprégnées d'insecticides.

b. Crête Congo-Nil

Projet BNA2 : restauration et protection du couvert forestier de la crête Congo-Nil au Burundi et Rwanda.

Contexte

Les forêts de la crête séparant les eaux du bassin du Nil et celles du Congo sont les plus étendues tant au Rwanda qu'au Burundi et hébergent plus des deux tiers de la biodiversité terrestre et semi-humide des deux pays. Cependant, ces écosystèmes n'ont cessé de se dégrader au fil du temps et sont de plus en plus menacés de destruction et de dégradation suite à la pression humaine sans cesse croissante. Par ailleurs, à l'intérieur de ces forêts, se rencontrent plusieurs tourbières qui constituent également d'importants stocks de carbone. La destruction de ces forêts entraîne la mise en culture de ces tourbières avec émission dans l'atmosphère de quantités de gaz à effet de serre suite au brûlis des mauvaises herbes.

Aujourd'hui ces forêts sont réduites à quelques morceaux dont les plus importants sont les forêts de Nyungwe, Gishwati et Mukura au Rwanda et la Kibira et la réserve forestière de Bururi au Burundi. Un des corollaires à cela en est la pauvreté sans cesse croissante, l'insécurité alimentaire suite à la diminution de la productivité des sols érodés et l'eutrophisation des lacs qui deviennent peu productifs suite à la sédimentation. Malgré tous ces problèmes liés à la déforestation et à la dégradation, les parties prenantes en matière de gestion forestière dont les décideurs politiques en particulier n'ont pas encore intégré dans les politiques nationales les stratégies et mécanismes clairs de restauration et protection du couvert forestier au Burundi et ne sont pas sensibilisés aux avantages que les deux pays peuvent tirer du marché du carbone.

Le présent projet a pour objectif de contribuer à la restauration du couvert forestier dans les zones dégradées de la crête Congo-Nil et de son versant ouest et de protéger les forêts encore disponibles contre la destruction en impliquant les différents intervenants à tous les niveaux et en définissant une politique cohérente en matière de REDD (Réduction sur les Emissions résultant du Déboisement et de la Dégradation des forêts) et de conservation durable des forêts.

Objectifs

L'objectif global de ce projet est de contribuer à la restauration du couvert forestier dans les zones dégradées de la crête Congo-Nil et de son versant ouest et de protéger les forêts encore disponibles contre la destruction et les dégradations. A cela viennent s'ajouter différents objectifs spécifiques:

Burundi, Une Réalité Utile, Naturelle, Durable et Innovante AISBL

B.U.R.U.N.D.I. (n° entreprise 0831.164.690)

Rue Lodewijk Van Boeckel, 13/6

B-1140 EVERE (Bruxelles)

Tél. : +32(0)494.32.97.01

Fax: +32(0)70.42.20.19

E-mail : burundi.aisbl@burundi-aisbl.org

Notre site : www.burundi-aisbl.org

Argenta: IBAN: BE78 9730 0336 1486 BIC: ARSP BE 22



- Identifier les ressources forestières indispensables aux populations locales (produits forestiers ligneux et non ligneux), leur disponibilité, le niveau de leur exploitation et estimer le niveau de déforestation et dégradation forestière;
- Constituer une plate-forme transfrontalière opérationnelle et définir une vision commune pour la restauration et la protection du couvert forestier et intégrer la REDD dans les politiques et stratégies nationales des deux pays;
- Renforcer les capacités dans la mesure et le suivi du carbone dans la zone du projet y compris les émissions de gaz à effet de serre;
- Promouvoir et améliorer les solutions alternatives aux exploitations des ressources forestières et contribuer directement à la réduction de la pauvreté;
- Promouvoir les essences autochtones dans la reforestation de la zone du projet.

Méthodologie - Activités

- Faire une compilation de toutes les données existantes en matière de biodiversité des forêts de la crête Congo - Nil et identifier les lacunes pour les combler par des recherches scientifiques;
- Faire le mapping de l'occupation du sol de la zone du projet à travers le temps en utilisant les images satellites et le SIG (système d'information géographique) et collecter des données permettant de modéliser la dégradation forestière dans le futur;
- Produire un document final sur l'état de la biodiversité des forêts de la crête Congo - Nil et les projections de la couverture forestière dans le futur avec les corollaires liés à cette dynamique. Ce document servira de base pour la définition des politiques et stratégies de restauration et conservation des forêts de la zone du projet;
- Engager deux consultants ayant pour rôle d'analyser les politiques existantes, les textes de lois et mesures d'accompagnement en matière de foresterie et de REDD, de produire un document de travail sur la vision, les stratégies et mécanismes d'intégration de la REDD, de restauration et de protection du couvert forestier dans les deux pays en général et dans la zone du projet en particulier;
- Réunir les décideurs politiques dans chaque pays pendant cinq jours pour une formation sur les enjeux liés à la REDD et discuter pour définir une vision commune et une politique nationale pour la restauration et la protection du couvert forestier dans les deux pays;
- Organiser un workshop inclusif de trois jours dans chaque pays avec la participation de toutes les parties prenantes pour valider le document relatif à la vision, stratégies et mécanismes d'intégration de la REDD, la restauration et protection du couvert forestier et discuter les moyens et mécanismes de constituer un fond forestier;
- Organiser une rencontre transfrontalière pour une mise en commun, le partage d'expériences dans les deux pays, l'adoption d'un plan stratégique régional;
- Faire approprier la vision et la politique nationales, y compris des textes de lois et mesures d'accompagnement, en matière de foresterie, par les décideurs politiques et tous les autres intervenants par un travail de lobbying et de sensibilisation à travers des réunions, workshops, médias, panneaux publicitaires,

Burundi, Une Réalité Utile, Naturelle, Durable et Innovante AISBL

B.U.R.U.N.D.I. (n° entreprise 0831.164.690)
Rue Lodewijk Van Boeckel, 13/6
B-1140 EVERE (Bruxelles)



Tél. : +32(0)494.32.97.01

Fax: +32(0)70.42.20.19

E-mail : burundi.aisbl@burundi-aisbl.org

Notre site : www.burundi-aisbl.org

Argenta: IBAN: BE78 9730 0336 1486 BIC: ARSP BE 22

- Mettre en place et équiper des stations d'observation et de suivi du carbone dans la zone du projet pour la mesure de la biomasse et les émissions de gaz à effet de serre;
- Assurer la formation de 10 cadres dans chaque pays sur les techniques et méthodes de mesure et de suivi du carbone, les émissions de gaz à effet de serre, l'utilisation et le traitement des images satellites et le SIG pour la modélisation de l'occupation du sol et de la dynamique forestière par le truchement des experts en la matière;
- Organiser deux workshops et quelques conférences radiodiffusées et télévisées de dissémination des techniques de mesure et du suivi du carbone et les émissions de gaz à effet de serre et de sensibilisation sur les mécanismes d'accès au marché du carbone pour améliorer la participation burundaise au marché international du carbone en contrepartie de ses efforts dans la réduction des gaz à effet de serre et la conservation et gestion durable des écosystèmes forestiers;
- Former 30 personnes par pays sur les techniques de construction et de suivi des centrales de production de biogaz au Rwanda et Burundi;
- Construire quatre centrales pilotes de production de biogaz dans les écoles secondaires, les casernes militaires et prisons afin de réduire leurs demandes en bois de cuisine et en tourbe;
- Former des personnes ressources sur les techniques de valorisation des déchets ménagers et agricoles pour la production des boulets et briquettes combustibles et la fabrication des foyers améliorés, faire un suivi des performances de ces produits par la recherche et établir deux sites pilotes de fabrication de ces produits;
- Faire une grande vulgarisation de ces techniques et influencer les opérateurs économiques pour s'en approprier et assurer une production à grande échelle;
- Identifier, multiplier et vulgariser les essences autochtones à grande potentialité agroforestière;
- Identifier, multiplier et vulgariser les espèces d'intérêt économique comme le bambou local pour le reboisement des zones dégradées et la réduction de la pauvreté par l'artisanat;
- Réduire les effets liés à l'érosion par le reboisement de quelques zones dénudées de la crête Congo - Nil par une couverture forestière faite d'essences autochtones adaptées.

c. Projets sur la colline de Mwendo

- i. **Projet AK1** : construction d'une école fondamentale sur la colline de Mwendo (CEM-MENYA)

Contexte

Le Burundi fait partie des pays en voie de développement. Son taux de scolarisation est de 60% environ. Il jouit d'une faible couverture scolaire (surtout en milieu rural où en moyenne une marche de 5km s'impose aux élèves avant d'arriver à l'école). Pour bien faire, chaque colline de recensement devrait avoir au moins une école primaire et chaque groupe pédagogique ne devrait pas excéder 80 élèves par classe.

Burundi, Une Réalité Utile, Naturelle, Durable et Innovante AISBL

B.U.R.U.N.D.I. (n° entreprise 0831.164.690)

Rue Lodewijk Van Boeckel, 13/6

B-1140 EVERE (Bruxelles)

Tél. : +32(0)494.32.97.01

Fax: +32(0)70.42.20.19

E-mail : burundi.aisbl@burundi-aisbl.org

Notre site : www.burundi-aisbl.org

Argenta: IBAN: BE78 9730 0336 1486 **BIC:** ARSP BE 22



Justification et impacts

Réduire le nombre d'élèves par classe, rapprocher les écoles des populations et contribuer au programme du gouvernement en matière d'éducation.

Les impacts d'un tel projet sont nombreux. Cela va de la réduction du taux d'analphabétisation, à la contribution au développement de divers métiers comme la maçonnerie, la menuiserie, la couture, la soudure,....pour les enfants qui n'auraient pas eu la chance de pouvoir continuer leurs études. Il va permettre de lutter contre la pauvreté en créant des activités génératrices de revenus. La pratique de la méthode culturelle et d'élevage moderne par les jeunes déscolarisés permettra aussi de réduire la délinquance juvénile. En parallèle, la pratique de la lutte contre les pandémies locales, comme le paludisme et les infections sexuellement transmissibles, y compris le Sida sera d'application.

L'objectif général de ce projet sera, en fin de compte, d'assurer la scolarisation (dans de bonnes conditions) des enfants d'âge cible à l'école primaire de Mwendo et ses environs. De manière plus spécifique, le projet participera aux activités d'apport en matériaux et locaux mais veillera aussi à faire participer les habitants de Mwendo (et ses environs) à la construction des locaux.

Activités

La partie construction des bâtiments se répartira en 4 blocs: un premier bloc qui comprendra les salles de classe, un bureau administratif et une bibliothèque, un second dans lequel sera construit une salle polyvalente destinée à accueillir les réunions avec les parents et qui abritera également un cyber espace, un troisième bloc sera réservé aux sanitaires (séparation filles - garçons - enseignants) et le dernier bloc servira de logement de fonction pour les enseignants.

Equipement et mobilier: le projet aura besoin de tables, de pupitres, de chaises, d'armoires, de lavabos, de tableaux noirs, de portemanteaux,.....bref tout ce qui peut être nécessaire à un maître d'école afin qu'il puisse enseigner dans des conditions optimales.

Actuellement, 9 classes et un bureau administratif sont déjà construits et équipés à Mwendo. Chaque banc pupitre est occupé par deux élèves et ces derniers étudient dans de bonnes conditions.

Sources de vérification

Le projet est en cours et est exécuté par l'association ADEM-KAZOZA. Un ingénieur suit les plans de construction (une étude d'évaluation suit le projet au cours de ses différentes phases).

Burundi, Une Réalité Utile, Naturelle, Durable et Innovante AISBL

B.U.R.U.N.D.I. (n° entreprise 0831.164.690)

Rue Lodewijk Van Boeckel, 13/6

B-1140 EVERE (Bruxelles)

Tél. : +32(0)494.32.97.01

Fax: +32(0)70.42.20.19

E-mail : burundi.aisbl@burundi-aisbl.org

Notre site : www.burundi-aisbl.org

Argenta: **IBAN:** BE78 9730 0336 1486 **BIC:** ARSP BE 22



Un rapport mensuel/trimestriel est rédigé par l'association afin de montrer les progrès des activités. Un rapport final sera également remis à la fin du projet.

- ii. **Projet AK2** : projet de construction d'un centre médical sur la colline de Mwendo (CEM-KIRA)

Contexte

Au Burundi, le système de santé est organisé sous la forme d'une pyramide à 3 niveaux: le niveau central représenté par l'Administration centrale du Ministère de la Santé Publique; le niveau intermédiaire constitué de 17 Bureaux Provinciaux de Santé et le niveau périphérique représenté par 45 Districts Sanitaires (les entités les plus opérationnelles du système) et un réseau de Centres de Santé.

Carte sanitaire: 600 centres de santé fonctionnels et 47 hôpitaux (42 fonctionnels dont 38 de district et 4 hôpitaux spécialisés). Le ratio de mortalité maternelle est de 615/100.000 naissances vivantes et le taux de mortalité néonatale est de 42/1000 naissances vivantes. Le taux de mortalité infantile est estimé à 120/1000 naissances tandis que le taux de mortalité juvénile (<5 ans) est de 176/1000. L'espérance de vie au Burundi est quant à elle estimée à 44 ans. Le taux de couverture vaccinale pour le DTC3+HepB3+Hib3 est de 92% et celui de la rougeole est de 84% pour l'année 2008. Le taux d'accouchement assisté en milieu de soins est passé de 22.9% en 2005 à 56.3% en 2008 grâce notamment à la mesure de gratuité des soins pour les accouchements instaurée en 2006.

Principaux défis du système de santé au Burundi

L'insuffisance des ressources humaines tant en qualité qu'en quantité est un problème majeur. Il y a également une très mauvaise répartition de ressources. 80% des médecins et 50% des infirmiers prestent à Bujumbura, la capitale. Les populations les plus vulnérables ont un très faible accès financier aux soins de santé et ce malgré la gratuité des soins pour les femmes enceintes et les enfants de moins de 5 ans. Dans le secteur de la santé, l'allocation des ressources financières est inefficace et le système d'information sanitaire est encore très faible. Le circuit d'approvisionnement en médicaments et en consommables médicaux est peu efficace dans un contexte de faiblesse dans la gestion de ces derniers. A tout cela s'ajoute aussi une démotivation et une instabilité du personnel en fonction.

Contexte et justification

Le projet est situé au nord du pays, dans la province de Kayanza en commune de Muhanga (44.310 habitants). Cette commune se situe dans le district sanitaire de Gahombo et il compte 12 centres de santé. Selon ce district sanitaire, les maladies fréquentes sont: le paludisme, les pneumonies et la diarrhée chez les enfants de moins de 5 ans (73.832 cas enregistrés pour la seule année 2010 à Muhanga). Le total des accouchements assistés est de 1365. Dès lors, on constate que ce projet de Centre Médical CEM-KIRA vient pour renforcer les structures

Burundi, Une Réalité Utile, Naturelle, Durable et Innovante AISBL

B.U.R.U.N.D.I. (n° entreprise 0831.164.690)

Rue Lodewijk Van Boeckel, 13/6

B-1140 EVERE (Bruxelles)

Tél. : +32(0)494.32.97.01

Fax: +32(0)70.42.20.19

E-mail : burundi.aisbl@burundi-aisbl.org

Notre site : www.burundi-aisbl.org

Argenta: IBAN: BE78 9730 0336 1486 **BIC:** ARSP BE 22



existantes. Actuellement, le centre de santé le plus proche est situé à 6km de Mwendo. Ce nouveau centre permettra également de desservir les populations des communes limitrophes comme Ruhororo et Ngozi. Dans ce nouveau centre, on introduira des nouveaux services spécialisés comme la pédiatrie et l'ophtalmologie. Ce nouveau centre servira aussi de lieu de stage aux étudiants de médecine de Ngozi (à 30km).

L'objectif général de ce projet sera donc de contribuer directement à l'amélioration des conditions sanitaires de la population de Muhanga sur la colline de Mwendo et des environs. Cet objectif sera atteint par la construction d'un centre médical à la colline de Mwendo. Pour y parvenir nous aurons besoin d'un centre médical fonctionnel (construit et équipé), dont les services sont disponibles et surtout, que le personnel soit compétent et suffisant (c'est l'association ADEM-KAZOZA qui sera chargée de son recrutement).

Activités

Construction des bâtiments suivants: un bloc pour les soins curatifs, la maternité et les hospitalisations. Un second bloc sera nécessaire pour les services spécialisés, les hospitalisations et ses soins ambulatoires. Enfin un dernier bloc sera consacré aux logements du personnel médical.

Equipement et mobilier: tables, chaises, bancs, armoires, lavabos, portemanteaux, poubelles, serviettes, paillasses, éviers, savons, tabourets, étagères, lits et matelas, tables d'examens, tensiomètres, stéthoscopes, abaisse-langue, désinfectants, ouate, gants, stérilisateurs, chariots, plateaux, tambours, etc....

Sources de vérification

Le projet sera exécuté par l'association ADEM-KAZOZA et un ingénieur suivra le plan de la construction du centre médical. Le projet sera exécuté en une année. Le chronogramme des activités sera fait selon la disponibilité du projet.

d. Kirekura

Projet CV1 : construction d'une école élémentaire à Kirekura

Introduction et contexte

Le Burundi est en pleine voie de développement et caractérisé par un taux de scolarisation de 60% environ. Ce taux a augmenté depuis 2005 grâce à la politique nationale de scolarisation universelle gratuite. Le Ministère de l'Education Nationale a opté pour une politique de couverture scolaire en construisant une école primaire située à une distance de marche de 5 km pour les élèves. Chaque colline de recensement devrait avoir au moins une école primaire.

Burundi, Une Réalité Utile, Naturelle, Durable et Innovante AISBL

B.U.R.U.N.D.I. (n° entreprise 0831.164.690)
Rue Lodewijk Van Boeckel, 13/6
B-1140 EVERE (Bruxelles)

Tél. : +32(0)494.32.97.01
Fax: +32(0)70.42.20.19
E-mail : burundi.aisbl@burundi-aisbl.org
Notre site : www.burundi-aisbl.org

Argenta: IBAN: BE78 9730 0336 1486 **BIC:** ARSP BE 22



La province de Bujumbura rural compte 9 communes dont celle de Mutimbuzi. La colline de Kirekura où sera érigée l'école primaire est située en commune de Mutimbuzi. Le Burundi a initié un programme de construire des écoles primaires et secondaires sur initiative de la population locale et le gouvernement contribue par l'apport de matériaux comme les tôles. Le but est de réduire le nombre d'élèves par classe et de rapprocher les écoles de la population. L'effort du Gouvernement est bien limité pour répondre à ce besoin.

La province de Bujumbura rural est une des provinces les plus peuplées du pays. La scolarisation y est un besoin urgent afin de faire face aux projets de lutte contre la pauvreté et l'analphabétisme. Après l'école primaire, les enfants n'ayant pas eu la chance de continuer l'école secondaire, pourront poursuivre leur scolarisation dans les écoles de métier. Nous allons poursuivre la politique nationale d'affecter 80 élèves par classe et si possible dégorger les classes pour chercher un bon rendement car un effectif élevé fatigue les enseignants et diminue le rendement. Le projet de construction d'une école primaire à Kirekura se compose de 9 salles de classe (école fondamentale), d'un bureau administratif, d'une bibliothèque ainsi que d'un bloc de sanitaires (pour filles, garçons et enseignants). L'Ecole sera approvisionnée en eau potable et en électricité solaire.

Impacts du projet

Le projet de construction d'une école primaire à Kirekura va contribuer à réduire le taux d'analphabétisme au Burundi et au développement car les enfants qui n'auront pas eu la chance de continuer leur scolarité pourront apprendre des métiers comme la maçonnerie, la menuiserie, la couture, la soudure, etc....

Les jeunes pourront aussi contribuer à la lutte contre la pauvreté en participant aux activités génératrices de revenus et en sensibilisant la population à une meilleure santé reproductive. La pratique de la méthode culturale et d'élevage moderne pourrait aussi être promue. La délinquance juvénile sera ainsi combattue de même que la pratique de la lutte contre les pandémies locales comme le paludisme et les infections sexuellement transmissibles y compris le SIDA.

Objectif général

Assurer une scolarisation efficace dans de bonnes conditions pour les enfants en âge d'école primaire de Kirekura et ses environs.

Objectifs spécifiques

1. Assurer une éducation scolaire dans de bonnes conditions;
2. Participer aux activités d'apport en matériaux locaux;
3. Faire participer les habitants de Kirekura et environs à la construction des bâtiments:
 - Un bloc de salles de classes + bureau administratif et une bibliothèque;
 - Un bloc de sanitaires (pour filles, pour garçons et pour les enseignants).

Burundi, Une Réalité Utile, Naturelle, Durable et Innovante AISBL

B.U.R.U.N.D.I. (n° entreprise 0831.164.690)
Rue Lodewijk Van Boeckel, 13/6
B-1140 EVERE (Bruxelles)

Tél. : +32(0)494.32.97.01

Fax: +32(0)70.42.20.19

E-mail : burundi.aisbl@burundi-aisbl.org

Notre site : www.burundi-aisbl.org

Argenta: IBAN: BE78 9730 0336 1486 **BIC:** ARSP BE 22



Matériaux et équipements nécessaires

Pour l'activité de construction et d'équipement des locaux, le matériel suivant est nécessaire pour les infrastructures citées plus haut: installation du chantier, terrassement, houes, pioches, machettes, béton et béton armé, isolations, maçonnerie, revêtement de sol, revêtement de parois verticales, toiture, plomberie sanitaire et peinture. L'équipement nécessaire serait composé quant à lui de : tables, bancs pupitres, chaises, armoires, lavabos, porte-manteaux, tableaux noirs.

e. Activités génératrices de revenus

Projet CV2 : projet de création d'activités génératrices de revenus et d'emploi pour les jeunes désœuvrés.

Introduction et contexte

Le cercle des volontaires pour le soutien des orphelins du VIH/SIDA et les enfants de la rue « CEVOSVER » appuie les familles tutrices qui ont reçu les orphelins du VIH/SIDA en leur octroyant un supplément de revenus pour qu'ils puissent pourvoir aisément aux besoins alimentaires, vestimentaires et frais scolaires de ces orphelins. Ces jeunes n'ont pas les moyens de s'acheter des machines-outils et monter leurs propres ateliers. CEVOSOVER doit donc les accompagner jusqu'à ce qu'ils obtiennent les fonds nécessaires pour qu'ils puissent voler de leurs propres ailes sinon, ils risqueraient de retomber dans le désœuvrement total. Face à ces deux défis, CEVOSOVER doit tout faire pour trouver des fonds afin de démarrer une activité génératrice de revenus pour qu'il puisse d'une part renforcer sa trésorerie et, d'autre part, créer des emplois générateurs de revenus pour ces jeunes.

Compte tenu de la situation sociopolitique actuelle, nous sommes au début de la reconstruction du pays et en pleine période de repeuplement du cheptel d'élevage et de renforcement de la sécurité alimentaire. Dès lors les ménages ont plus besoin des équipements de construction et du matériel d'élevage et d'agriculture. C'est pourquoi nous avons pensé en premier lieu à créer un atelier de forge artisanale pour fabriquer des brouettes et des seaux pour les chantiers, des arrosoirs pour l'agriculture, des mangeoires (bassins) pour le bétail et en fin des malles car, avec la fusion des armées, les militaires et les policiers ont besoin de malles métalliques pour conserver en toute sécurité leurs effets personnels. Tous ces produits sont très recherchés sur le marché. Ceux qui sont importés sont inabordables à cause de leur prix élevé et leur manque de longévité.

Burundi, Une Réalité Utile, Naturelle, Durable et Innovante AISBL

B.U.R.U.N.D.I. (n° entreprise 0831.164.690)

Rue Lodewijk Van Boeckel, 13/6

B-1140 EVERE (Bruxelles)

Tél. : +32(0)494.32.97.01

Fax: +32(0)70.42.20.19

E-mail : burundi.aisbl@burundi-aisbl.org

Notre site : www.burundi-aisbl.org

Argenta: IBAN: BE78 9730 0336 1486 BIC: ARSP BE 22



Description du projet

Le projet consistera à acheter le matériel (matières premières: tôles, tuyaux, ferraille etc...) sur le marché local puis les découper et les souder pour fabriquer des brouettes, des arrosoirs, des mangeoires, des seaux, des malles etc... Après la fabrication et le montage, ces articles seront exposés et vendus régulièrement sur le marché ou fournis aux entreprises et services publics qui en feront commande. Les élèves que nous avons formés nous serviront de main-d'œuvre et seront rémunérés au nombre d'unités produites.

Objectifs spécifiques du projet

- Renforcer la trésorerie de l'association pour la rendre capable d'honorer ses engagements pris envers les familles tutrices ;
- Créer de l'emploi pour aider les élèves à constituer un fond qui leur permettra de démarrer des associations de forge artisanale à leur propre compte.

Objectifs généraux du projet

- Renforcement institutionnel de l'association;
- Création d'emplois et éradication de la pauvreté des jeunes désœuvrés ;
- Réduction de la propagation du VIH/SIDA car pour survivre les jeunes filles désœuvrés sont souvent obligées de basculer dans la prostitution;
- Réduction du banditisme et d'autres formes de criminalité étant donné que pour survivre les jeunes garçons désœuvrés sont souvent auteurs de vols et de cambriolages nocturnes.

Délai du projet

- Le projet a un délai d'une année (12 mois) à compter de la date d'obtention du crédit.

Pérennité et survie du projet

- Après les douze mois, le projet survivra de la manière suivante:
 - les machines-outils seront réutilisées pour la fabrication d'autres équipements car l'association aura constitué un fond qui lui permettra d'acheter d'autres intrants pour continuer à faire fonctionner l'atelier ;
 - chaque apprenti aura constitué une cagnotte qui lui permettra de s'associer avec les autres pour monter des ateliers.

Localisation du projet

- Le projet sera localisé en commune ROHERO, BUJUMBURA-MAIRIE, Quartier ASIATIQUE, rue RUMALIZA, Parcelle A6165.

Burundi, Une Réalité Utile, Naturelle, Durable et Innovante AISBL

B.U.R.U.N.D.I. (n° entreprise 0831.164.690)

Rue Lodewijk Van Boeckel, 13/6

B-1140 EVERE (Bruxelles)

Tél. : +32(0)494.32.97.01

Fax: +32(0)70.42.20.19

E-mail : burundi.aisbl@burundi-aisbl.org

Notre site : www.burundi-aisbl.org

Argenta: **IBAN:** BE78 9730 0336 1486 **BIC:** ARSP BE 22



Bénéficiaires du projet

Bénéficiaires directs du projet

- Les familles tutrices et les orphelins du VIH/SIDA qui seront assistés convenablement ;
- L'association qui aura une trésorerie renforcée ;
- Les jeunes désœuvrés qui auront de l'emploi et des revenus.

Les bénéficiaires indirects sont

- Les entreprises qui auront des équipements de construction et les ménages qui auront des équipements de cuisine, d'agriculture et d'élevage à bas prix.
- Les militaires et les policiers qui auront des malles qui leurs permettront de conserver efficacement leurs effets pendant leurs déplacements.
- Le pays qui pourra, à long terme, équilibrer sa balance de paiement, les devises qui servaient à l'importation des équipements de cuisine, de construction, d'agriculture et de l'élevage serviront à importer d'autres choses ou pourront être épargnées.

Moyens à mettre en œuvre pour l'exécution du projet

Pour exécuter ce projet on aura besoin des moyens suivants:

1. De machines-outils servant à couper, plier, débosser et souder les tiges et les tôles ;
2. Des tôles planes, des tubes, des tiges en aciers, des pneus préfabriqués, du mastic de fer et des antirouilles (cf. devis de fabrication) ;
3. De la main d'œuvre qualifiée pour la forge.

Pour la fabrication, on emploiera nos lauréats formés en forge artisanale. Tandis que pour la vente on utilisera à tour de rôle les membres de l'association.

Burundi, Une Réalité Utile, Naturelle, Durable et Innovante AISBL

B.U.R.U.N.D.I. (n° entreprise 0831.164.690)

Rue Lodewijk Van Boeckel, 13/6

B-1140 EVERE (Bruxelles)

Tél. : +32(0)494.32.97.01

Fax: +32(0)70.42.20.19

E-mail : burundi.aisbl@burundi-aisbl.orgNotre site : www.burundi-aisbl.org**Argenta: IBAN:** BE78 9730 0336 1486 **BIC:** ARSP BE 22**Fonds nécessaires pour exécuter le projet**

Machine outils	Matériel	Quantité	unité	prix unitaire (FBU)	prix total (FBU)
	Meuleuse + accessoires	1 kit	1	175.000	175.000
	Poste à souder + accessoires	1 kit	1	480.000	480.000
	Foreuse + accessoires	1 kit	1	250.000	250.000
	Disque à couper	pièce	10	4.000	40.000
	Baguette à souder	paquets	15	15.000	225.000
	Rallonge 25m	pièce	1	50.000	50.000
	Ciseau n°2	jeu	2	24.000	48.000
	Burin	pièce	5	3.000	15.000
	Etau	pièce	2	25.000	50.000
	Pince à couper les fils	pièce	1	15.000	15.000
	Mètre pliant	pièce	3	12.000	36.000
Total machines-outils					1.339.000
	Brouette (devis)	pièce	750	13.040	9.780.000
	Malle (devis)	pièce	900	15.960	14.364.000
	Arrosoir (devis)	pièce	750	2.100	1.890.000
	Bassin (devis)	pièce	750	2.100	1.890.000
Total Matière première					27.924.000
	Fond de roulement	Forfait			737.000
Total					30.000.000

f. Fistules

Projet MDD1 : mission humanitaire 2012 - opération de fistules**Introduction et contexte**

Une mission F.V.V. (Fistules Vésico-Vaginales) des [Médecins du désert](#) est prévue au mois de février 2012. Une telle mission humanitaire se prépare durant plusieurs mois (logistique, planning, coordination entre les différents protagonistes, organisation des opérations sur place et du transport des patientes,...) et deux phases fondamentales la composent. La première consiste en une mission de reconnaissance qui a eu lieu du 24 au 31 août. Elle a eu pour objectif principal de s'assurer qu'il sera possible d'opérer dans de bonnes conditions (infrastructure existante, équipe médicale locale efficace, matériel ad hoc disponible ou non,...) et que le soutien logistique que nous leur proposons soit également digne de confiance et apte à satisfaire toutes leurs demandes. La seconde phase, qui aura lieu en février 2012, représente la mission humanitaire proprement dite. Elle sera composée d'une équipe

Burundi, Une Réalité Utile, Naturelle, Durable et Innovante AISBL

B.U.R.U.N.D.I. (n° entreprise 0831.164.690)

Rue Lodewijk Van Boeckel, 13/6

B-1140 EVERE (Bruxelles)

Tél. : +32(0)494.32.97.01

Fax: +32(0)70.42.20.19

E-mail : burundi.aisbl@burundi-aisbl.org

Notre site : www.burundi-aisbl.org

Argenta: **IBAN:** BE78 9730 0336 1486 **BIC:** ARSP BE 22



médicale de 2 à 3 chirurgiens, d'un anesthésiste et d'une infirmière de bloc opératoire (tous bénévoles au sein de MDD) qui sera envoyée à Bujumbura afin d'y opérer au CHU Kamenge un grand nombre de femmes souffrant de fistules.

Nos partenaires sur le terrain

Comme mentionné ci-dessus, B.U.R.U.N.D.I. AISBL peut compter sur l'aide de plusieurs partenaires locaux mais aussi sur l'expérience d'associations caritatives burundaises pour mener à bien cette mission.

- Centre Hospitalier Universitaire de Kamenge (CHUK): aide médicale, mise à disposition de deux salles d'opération, d'un bloc de 16 lits et de membres du personnel médical local pour assister aux opérations dans un but de transmission du savoir et des connaissances (médecins, infirmières et infirmiers).
- ASSOCIATION INEZA: aide médicale (porter assistance médicale et psychologique aux femmes opérées en phase post-opératoire) et logistique (mise à disposition d'un local pour la préparation distribution des repas et de l'eau).
- ASSOCIATION DUFASHANYE: aide logistique par prise en charge de la nourriture (préparation des repas du matin, du midi et du soir pour les malades, leurs enfants et les personnes accompagnantes).
- ASSOCIATION ABUSAFE: aide médicale (lors de la phase de sélection des fistuleuses) et logistique (prise en charge de l'acheminement des fistuleuses à l'aller).
- BURUNDI TRADE CENTER: aide logistique (mise à disposition du logement: hôtel) pour l'équipe médicale belge.

Nous tenons tout particulièrement à remercier leurs représentants, présidents, directeurs, membres et toutes personnes impliquées de près ou de loin et qui n'hésitent pas à consacrer une bonne partie de leur temps et de leur énergie à nous aider afin de préparer au mieux la mission de février 2012. Merci pour cette aide précieuse et pour le travail déjà accompli.

Brève description

La fistule vésico – vaginale relève de la Santé publique. Cette pathologie résulte de la constitution d'une communication anormale (appelée fistule) entre la vessie et le vagin (fistule vésico-vaginale) ou entre la vessie et le rectum (fistule vésico-rectale) survenant à la suite d'une grossesse compliquée. Il s'agit d'un problème mondial, mais la fistule est surtout commune en Afrique. Elle survient d'ordinaire pendant un accouchement prolongé, quand une femme n'obtient pas la césarienne qui serait nécessaire. La population cible des fistules est souvent très jeune (sexualité et mariage très précoces), très pauvre au niveau socio-économique, et elle est issue de zones rurales éloignées de zones / centres de santé appropriés pour le suivi de la maternité. Le travail – souvent au-delà de 72 heures – provoque chez la femme enceinte des complications au niveau de la vessie et une infection utérine qui rend souvent l'intervention très difficile.

Burundi, Une Réalité Utile, Naturelle, Durable et Innovante AISBL

B.U.R.U.N.D.I. (n° entreprise 0831.164.690)

Rue Lodewijk Van Boeckel, 13/6

B-1140 EVERE (Bruxelles)

Tél. : +32(0)494.32.97.01

Fax: +32(0)70.42.20.19

E-mail : burundi.aisbl@burundi-aisbl.org

Notre site : www.burundi-aisbl.org

Argenta: IBAN: BE78 9730 0336 1486 **BIC:** ARSP BE 22



But de la mission

Cette mission humanitaire, prévue en février 2012, a pour but d'opérer un minimum de 60 femmes atteintes de fistules. Les patientes potentielles doivent impérativement être des femmes indigentes souffrant de fistules et qui, bien évidemment, sont dans le besoin. Un diagnostic précis sera posé par une équipe de médecins locaux et, afin d'assurer la totale transparence et neutralité vis-à-vis des femmes ayant été sélectionnées pour être opérées, ce sont des responsables locaux de notre AISBL qui s'assureront qu'il s'agit bien de femmes dans le besoin et incapables d'assumer les frais d'une telle opération.

Résultats attendus

De par leur expérience dans le domaine des opérations de fistules (plusieurs missions précédentes à leur actif notamment au Katanga) nous pouvons nous attendre à un taux très élevé de réussites des opérations (taux avoisinant les 83%). Après l'opération, chaque patiente doit rester 12 jours en observation à l'hôpital afin de s'assurer qu'aucune complication ne surgisse. Une fois sur pied, elles pourront regagner leur maison et, étant guéries et ayant retrouvé une bonne hygiène de vie et leur dignité, elles pourront reprendre une vie normale dans la société et réintégrer le milieu familial. Si possible, nous essayerons d'obtenir des Nations Unies (un bureau intégré des Nations Unies est présent à Bujumbura) une aide consistant à donner à chaque femme un kit de réinsertion afin qu'elles puissent en tirer quelques subsides et démarrer une activité génératrice de revenus.

Conclusion

Cette mission concorde parfaitement avec l'objectif que notre association s'est fixé à savoir apporter une aide et soutenir les plus démunis au Burundi. Le contexte particulier des fistules fait de cette mission un exemple d'aide et de soutien aux femmes discriminées pour raison médicale. Grâce à cette mission, plusieurs dizaines de Burundaises pourront retrouver une vie normale et participer (ou re-participer) de manière active au développement socio-économique de leur communauté.

Perspective d'avenir

La fistule vésico – vaginale relevant de la Santé publique, il serait évidemment idéal de pouvoir mettre en place un programme de réduction de la fistule sur le territoire burundais. Ce genre de vision concorde avec la ligne directrice de pérennité à laquelle B.U.R.U.N.D.I. AISBL et MDD ASBL adhèrent. La pleine intégration d'un tel programme aux directives et aux structures de santé contribuera à leur durée sur le long terme.

De plus, un des atouts majeurs de l'association Médecins du désert est l'implication du personnel burundais des centres de santé et de l'hôpital général de référence pour la réalisation de ce projet. La continuité avec les actions entreprises antérieurement est également un gage de durabilité. La documentation et l'implication directe ainsi que la responsabilisation de ce

Burundi, Une Réalité Utile, Naturelle, Durable et Innovante AISBL

B.U.R.U.N.D.I. (n° entreprise 0831.164.690)
Rue Lodewijk Van Boeckel, 13/6
B-1140 EVERE (Bruxelles)

Tél. : +32(0)494.32.97.01
Fax: +32(0)70.42.20.19
E-mail : burundi.aisbl@burundi-aisbl.org
Notre site : www.burundi-aisbl.org

Argenta: IBAN: BE78 9730 0336 1486 **BIC:** ARSP BE 22



personnel est le meilleur atout pour une durabilité technique du projet proposé. Toutefois, il faut signaler que compte tenu de la paupérisation de la population et du manque de moyens de l'État burundais, la durabilité financière ne pourra être réellement assurée.

9. Dossiers de financement

a. Projet Malagarazi

Le Fond Elisabeth et Amélie de la Fondation Roi Baudouin lance tous les ans un appel à projets concernant l'eau. Nous avons dès lors immédiatement pensé au projet relatif à l'assainissement des eaux usées de la Malagarazi (projet de notre partenaire Burundi Nature Action). L'élaboration d'un dossier a donc été entreprise grâce aux informations transmises par BNA.

La manière de procéder est assez inhabituelle car le dossier doit être complété en ligne. Il faut remplir des champs bien précis et il n'est pas toujours évident de pouvoir argumenter les différents points. De même, il n'est pas possible via cette méthode de défendre son projet face aux décideurs de la Fondation Roi Baudouin. Toujours est-il que nous avons complété ce dossier le mieux possible et qu'il a été rentré dans les temps.

En date du 28 juin, nous avons été contactés par courrier électronique par la Fondation Roi Baudouin. Ce message nous annonçait que notre projet, bien que très intéressant, n'a pas été retenu vu la quantité très importante d'autres projets. Le jury a dû opérer des choix difficiles mais cela ne remet nullement en question la valeur intrinsèque et l'utilité sociale de notre projet.

Ce fut évidemment une petite déception mais nous nous y attendions. Nous remettrons bien évidemment cela l'année prochaine.

b. Mission fistules 2012

Après le débriefing de la mission de reconnaissance à Bujumbura (24 – 31 août) accomplie par Daniel BOVY, James MUGISHA et le docteur Jean-Pierre GILLET, nous nous sommes lancés dans l'élaboration du dossier de financement destiné aux bailleurs de fonds potentiels. Divers contacts ont été pris avec Handicap International Belgique, Coopération Technique Belge, Médecins Sans Frontière, l'Ambassade de Belgique au Burundi, et diverses autres associations et organismes internationaux présents au Burundi (Comité International de la Croix-Rouge, Croix-Rouge du Burundi, Organisation des Nations Unies Haut-Commissariat aux Réfugiés, Bureau Intégré des Nations Unies au Burundi, l'Armée burundaise,...).

Un très grand nombre de courriels avec notre dossier de financement en annexe fut envoyé à différents bailleurs et sponsors (tant privés que publics). Il est inutile de préciser que seule une

Burundi, Une Réalité Utile, Naturelle, Durable et Innovante AISBL

B.U.R.U.N.D.I. (n° entreprise 0831.164.690)
Rue Lodewijk Van Boeckel, 13/6
B-1140 EVERE (Bruxelles)

Tél. : +32(0)494.32.97.01
Fax: +32(0)70.42.20.19
E-mail : burundi.aisbl@burundi-aisbl.org
Notre site : www.burundi-aisbl.org

Argenta: IBAN: BE78 9730 0336 1486 **BIC:** ARSP BE 22



infime partie des personnes contactées a répondu et quand réponses il y a eu, toutes étaient malheureusement négatives.

Afin de trouver une solution pour faire acheminer les 15m³ de consommables médicaux reçus en don par les Médecins du désert, notre Président a pris contact avec la Défense Nationale afin de savoir si l'aviation militaire n'avait pas un vol planifié vers Bujumbura. Nous avons eu une réponse positive mais à la seule et unique condition qu'un tel vol soit planifié (et avec assez de place à son bord) mais qu'actuellement il n'y en avait aucun prévu pour les mois à venir. Nous avons cependant un dossier ouvert et dès qu'une telle opportunité se présentera nous serons prévenus par l'armée. Avec le recul, force est de constater qu'aucun vol n'a été planifié et que les 11m³ restant sont toujours en Belgique.

10. Financements

a. Abbaye Notre-Dame d'Orval

Un don de 1.000€ nous a été octroyé par le service social de l'Abbaye Notre-Dame d'Orval ASBL et ce, suite à un simple courriel envoyé par Olivier BARTHELEMY quelques mois plus tôt. Dans son message, notre Secrétaire ne mentionnait que très brièvement les projets auxquels notre association a pris part pour soutenir les populations locales de la colline de Mwendo. Ce fut dès lors une très agréable surprise.

b. Commune d'Uccle

Lors de la séance du 24 novembre 2011, octroi par le conseil communal d'Uccle de 1.000€ pour : « Projet de développement au Burundi, il s'agit d'une campagne d'opérations de femmes souffrant de fistules dues aux accouchements longs et difficiles, fréquents dans les régions rurales et isolées ». Dans le cadre des subsides annuels de la solidarité Nord-Sud, la Commune d'Uccle octroie un crédit réparti entre plusieurs associations ; ce crédit est de l'ordre de 15.000€.

Ce geste fut malheureusement le seul financement reçu en 2011 pour la « Mission Fistules 2012 ».

11. Rendez-vous politiques

a. Commune de Woluwé Saint-Pierre

James MUGISHA et Jean VAN ONACKER ont été reçus par l'échevin Serge de Patoul suite à une première rencontre que James MUGISHA avait eue avec le bourgmestre, Monsieur Willem DRAPS.

Burundi, Une Réalité Utile, Naturelle, Durable et Innovante AISBL

B.U.R.U.N.D.I. (n° entreprise 0831.164.690)
Rue Lodewijk Van Boeckel, 13/6
B-1140 EVERE (Bruxelles)

Tél. : +32(0)494.32.97.01
Fax: +32(0)70.42.20.19
E-mail : burundi.aisbl@burundi-aisbl.org
Notre site : www.burundi-aisbl.org

Argenta: IBAN: BE78 9730 0336 1486 **BIC:** ARSP BE 22



Nos deux membres ont pu présenter l'association ainsi que la mission « Fistules 2012 ». Un échange très cordial s'en est suivi et l'échevin a fortement encouragé notre AISBL à poursuivre ses actions mais qu'actuellement la commune n'avait plus de moyens à mettre en œuvre pour nous aider.

Etant donné sa formation d'enseignant, Monsieur de PATOUL est très sensible à l'aspect éducation. Il nous a expliqué que sa commune était déjà très active au niveau des jumelages scolaires et qu'il pourrait, dans le futur nous donner des informations complémentaires quant aux éventuelles possibilités de jumelages entre écoles. Cette piste est très intéressante et mérite qu'on s'y attache. Nous y reviendrons plus tard.

b. La députée Karine Lalieux

Le 15 novembre, nos Président et Vice-président ont été reçus par la députée socialiste Karine Lalieux, qui siège au parlement fédéral. Ils lui ont présenté l'association mais ils y allaient surtout dans le but de lui exposer la future mission « Fistules de 2012 » afin de tenter d'obtenir une quelconque aide. Madame la sénatrice s'est montrée emballée mais elle a clairement fait comprendre qu'il ne sera pas facile d'obtenir une aide financière car des missions de type humanitaire n'ont plus trop la cote. Néanmoins, elle nous a dit qu'elle allait en parler autour d'elle et demander quoi à son collègue André Flahaut - ancien Ministre de la Défense – pour voir s'il ne pouvait pas réaliser quelque chose au niveau de l'envoi des consommables médicaux.

12. Mission de terrain

a. Mission de reconnaissance pour la mission « Fistules 2012 »

Du 24 au 31 août, James MUGISAH est parti en mission de reconnaissance à Bujumbura avec Daniel BOVY et le docteur Jean-Pierre GILLET afin de déterminer quelles seraient les possibilités de mettre sur pied une mission humanitaire visant à opérer une soixante de femmes indigentes souffrant de fistules.

Durant la semaine passée sur le terrain, ils ont multiplié les rendez-vous et les visites. De nombreuses promesses d'aide et de soutien ont été faites. Le docteur GILLET a même pu opérer une patiente avec le docteur Déogratias NTUKAMAZINA afin de réellement se rendre compte dans quelles conditions il faudra opérer plus tard.

Burundi, Une Réalité Utile, Naturelle, Durable et Innovante AISBL

B.U.R.U.N.D.I. (n° entreprise 0831.164.690)
Rue Lodewijk Van Boeckel, 13/6
B-1140 EVERE (Bruxelles)

Tél. : +32(0)494.32.97.01
Fax: +32(0)70.42.20.19
E-mail : burundi.aisbl@burundi-aisbl.org
Notre site : www.burundi-aisbl.org

Argenta: IBAN: BE78 9730 0336 1486 **BIC:** ARSP BE 22



13. Divers

a. Nom de domaine site internet

Le 28 février, changement du nom de domaine du site internet de l'AISBL. Après avoir résilié l'ancien nom de domaine, on est passé de www.burundi-asbl.org à www.burundi-aisbl.org. C'est toujours le même fournisseur (one.com) qui nous donne accès à Internet.

b. Vente de café

Le 17 juin, Eric Guillaume a rapporté 15 kilos de café « Sambi » pour qu'on puisse en vendre au profit de l'aisbl. Trois variétés : Classic, Prestige et Espresso. Ces cafés sont conditionnés en sachets de 250 grammes. Nous avons décidé, après comparaison des cafés labellisés « Fair Trade » vendu en grandes surfaces, de vendre le paquet de Classic au prix de 3,50€ ; le paquet de Prestige au prix de 5,00€ et le paquet d'Espresso au prix de 6,50€.

c. Rencontre à Ath

Suite à des échanges de courriers électroniques (une première prise de contact avait été prise lors de la journée du Burkina-Faso), le 12 juillet, Didier MIGNON et Jean VAN ONACKER se sont rendus à Ath, chez Monsieur Luc CLOET, ancien trésorier de l'ASBL « Solidarité au Sahel » et personne très active dans le milieu associatif et ayant vécu durant des années au Burundi. Monsieur CLOET leur a donné diverses informations relatives à la comptabilité des associations. Très bons échanges de points de vue et d'idée.

Burundi, Une Réalité Utile, Naturelle, Durable et Innovante AISBL

B.U.R.U.N.D.I. (n° entreprise 0831.164.690)
Rue Lodewijk Van Boeckel, 13/6
B-1140 EVERE (Bruxelles)

Tél. : +32(0)494.32.97.01
Fax: +32(0)70.42.20.19
E-mail : burundi.aisbl@burundi-aisbl.org
Notre site : www.burundi-aisbl.org

Argenta: IBAN: BE78 9730 0336 1486 BIC: ARSP BE 22



14. Annexes

a. Illustrations diverses



Histoire du Burundi



Léonce Ngabo



Histoire du Burundi



Briques de la future école primaire de la colline de Mwendo



Localisation de la ville de Muhanga



Salle de cours de l'école primaire de Muhanga